

# Approbation du type de radio Équateur (ARCOTEL)

L'homologation des produits de télécommunication et de radiocommunication destinés à être commercialisés en Équateur est basée sur l'homologation ARCOTEL.



## RÉSUMÉ DU PROCESSUS D'APPROBATION RADIO /TÉLÉCOM D'ARCOTEL

En Équateur, l'homologation radio est obligatoire pour les produits basés sur le réseau qui utilisent le spectre radioélectrique et se connectent au réseau public. Ces équipements sont soumis à une procédure d'homologation obligatoire délivrée par l'Agencia de Regulación y Control de las Telecomunicaciones (ARCOTEL).

Les produits soumis à ce système de certification sont les suivants :

Les terminaux pour le service mobile avancé, les terminaux pour le service transporteur, les terminaux pour le service téléphonique fixe, les terminaux pour le service de télécommunications par satellite, les terminaux pour l'accès à l'internet, les terminaux pour le service à ressources partagées, les terminaux pour le service communal.

Les activités d'essais de conformité d'ARCOTEL avec les exigences techniques sont basées sur les rapports d'essais de la RED 2014/53/EU et/ou de la FCC. En outre, un certificat d'examen de type de l'UE ou une autorisation de la FCC doit faire partie de la documentation technique soumise à ARCOTEL.

Une fois que l'essai de type de l'équipement a été effectué, un représentant équatorien doit demander le certificat d'approbation d'ARCOTEL en fournissant la documentation requise. Cette demande doit être faite en personne et la documentation requise doit être



soumise à l'un des bureaux régionaux d'ARCOTEL situés en Équateur. La validité du certificat ARCOTEL est indéfinie.

## MARQUAGE DES PRODUITS ARCOTEL

Il n'y a pas d'exigences spécifiques en matière de marquage des produits pour l'approbation d'ARCOTEL.